

Microprogramme de 2e cycle en gestion publique en contexte autochtone - 0884

RESPONSABLE :

Hugo Asselin
819 762-0971 poste 2621

SCOLARITÉ :

9 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le programme s'adresse à tout professionnel ou gestionnaire travaillant ou aspirant à travailler au sein des organisations publiques ou parapubliques autochtones et s'intéressant à leur gestion. Il est destiné en particulier aux Autochtones.

Ce programme permet de se familiariser avec le contexte de gestion des organisations publiques et parapubliques autochtones.

Ce programme est offert conjointement avec l'ENAP et l'UQAC.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Détenir le grade de bachelier ou l'équivalent, obtenu avec la moyenne cumulative minimale de 3,2 sur 4,3. Les candidatures d'étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative inférieure à 3,2 pourront être étudiées.

Posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'UQAT.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Connaître de façon significative les réalités autochtones.

Tout candidat dont les connaissances sont jugées insuffisantes peut se voir imposer des cours d'appoint qui devront être réussis dans la première session d'inscription au programme.

Accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, la formation ou une expérience significative de travail d'au moins dix (10) ans de niveau professionnel.

Posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'UQAT.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Connaître de façon significative les réalités autochtones.

Tout candidat dont les connaissances sont jugées insuffisantes peut se voir imposer des cours d'appoint qui devront être réussis dans la première session d'inscription au programme.

Accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

PLAN DE FORMATION :

3 cours (9 crédits) parmi les cours suivants, dont obligatoirement 1 cours (3 crédits) de chaque université :

Cours de l'UQAT

JUR7001 Dimensions juridiques des organisations autochtones (3 cr.) *
ou SOC6000 Éthique, intégrité et gouvernance autochtone (3 cr.) *

Cours de l'ENAP

ENP7212 Compétences de gestion et développement de carrière (3 cr.) *
ou ENP7303 Management des organisations publiques (3 cr.) *
ou ENP7333 Conception et mise en oeuvre des politiques publiques (3 cr.) *
ou ENP7505 Principes et enjeux de l'administration publique (3 cr.) *
ou ENP7810 Gestion financière du secteur public (3 cr.) *

Cours de l'UQAC

2GCA205 Gestion des ressources humaines dans les organisations publiques (3 cr.) *

ou 2GCA302 Mobilisation des acteurs locaux en contexte autochtone (3 cr.) *

* : Disponible à distance